

« Or, l'interrogatoire ainsi que le supplice des chrétiens ont eu lieu évidemment dans la ville même, et en présence des autorités urbaines, qui en leur qualité de *προεστιχότες τῆς πόλεως*, c'est-à-dire de duumvirs ou autres fonctionnaires de la colonie, agissant ensemble avec le gouverneur et ses soldats, comme l'acte du martyre le mentionne plusieurs fois.

« Du reste, comme il est souverainement invraisemblable que ces horribles persécutions aient été perpétrées près du lieu exclusivement consacré au culte de l'Empereur, nous nous rangeons, sans hésitation, à l'opinion de ceux qui affirment que le martyre s'est consommé dans l'amphithéâtre urbain, sur les hauteurs de Fourvière. »

Laissons donc de côté l'amphithéâtre du Jardin des Plantes et suivons les martyrs jusqu'au moment où *il ne restera plus rien d'eux sur la terre.*

La réponse de l'empereur venait d'arriver. Les chrétiens affirmant leur foi devaient mourir et tous l'affirmèrent. Alors le président fit décapiter les citoyens romains et envoya les autres aux bêtes : « ὅσοι μὲν ἔδοκουν πολίτειαν Ῥωμαίων ἐσχίκεναι, τούτων ἀπέτεμνε τὰς κεφαλὰς, τοὺς δὲ λοιποὺς ἔπεμπεν εἰς θήρια. »

L'exécution des citoyens romains dut être prompte et précéder celle des derniers martyrs. Attale et Alexandre moururent ensemble dans l'arène et, le lendemain, ce fut le tour de Blandine et Ponticus.

Les jeux étaient finis, les chrétiens avaient cessé de vivre, mais leur martyre n'était pas terminé. « La mort des martyrs ne put assouvir la rage et la cruauté des païens. Pour se venger, ils s'en prirent aux corps des saints... Ils jetèrent aux chiens les corps de ceux qui étaient morts dans les cachots, veillant nuit et jour à ce qu'on ne leur rendît pas